

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 19 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze, le 19 février, le Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Palluau dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Laurent PREAULT, 1<sup>ER</sup> Adjoint au maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13-02-2015.

Étaient présents : Laurent PREAULT, André BEAUGENDRE, Valérie JOLLY, Bruno GUILLET, Elodie COUTAND, Perrine OIRY, Séverine BOURGET, Emmanuel VALOT, Jérôme QUINT, Carole ROCHETEAU, Patrice BAERT et Laëtitia CHATRY.

Xavier PROUTEAU, Dominique LEFRANC-QUEFFURUS et Claude MORANDEAU étaient absents ou excusés

Dominique LEFRANC-QUEFFURUS a donné pouvoir à Laurent PREAULT

André BEAUGENDRE a été élu secrétaire de séance.

Le P.V. du 05-02-2015 a été approuvé à l'unanimité. Seul le point 4 correspondant à la tarification du podium sera revu ultérieurement (aucune délibération n'a été prise)

Documentation remise dans les chemises aux conseillers : néant

---

## 1- Approbation de la modification n° 1 du P.L.U.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal approuve la modification n°1 du P.L.U. à savoir :

- Ouverture à l'urbanisation partielle en 1AU de la zone 2AU des Rouillères assortie d'orientations d'aménagement et de programmation afin de permettre la réalisation d'un projet d'intérêt général communal : un complexe multiservices. La surface qu'il est proposé d'ouvrir à l'urbanisation représente 7 000 m<sup>2</sup>.
- Création d'un emplacement réservé pour l'extension du cimetière.

## 2- Achat des parcelles zk 54 et zk 122 aux consorts Favroult

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité d'acheter les parcelles Zk 54 (9 420 m<sup>2</sup>) et Zk 122 (5 743 m<sup>2</sup>) afin de réaliser une réserve foncière pour la commune à 8€ le m<sup>2</sup> soit 121 304 €.

2 000 m<sup>2</sup> seront revendus à 18 € le m<sup>2</sup> pour réaliser le projet multi-services soit 36 000 €.

## QUESTIONS DIVERSES

Marche de soutien pour un lycée public à Aizenay le samedi 28 février 2015 à 10h départ de la mairie d'Aizenay

Réunion publique pour les élections départementales le mercredi 4 mars à 18h à la salle polyvalente

Prochaine réunion le 05-03-2015

La séance est levée à 21h30

Laurent PREAULT : 1<sup>er</sup> adjoint au maire

